

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 - 57

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 20 juillet 2022, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 13 juillet 2022****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
 - présents : 8
 - votants : 11
 - absents : 2

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ; M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M BLANCHEFORT Fabien, Adjoint, M. SPECCEL Gérard, M MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard.

Procuration :

Mme SCIORTINO Pascale a donné procuration à M. SPECCEL Gérard

M. PHILIPON Pierre a donné procuration à M. MARION Olivier

M. PHILBEE Paul a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

Absents :

M. FAIVRE Thierry

M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : Mme SAVINEL Armelle**2022 – 57 : Coupe de bois section Arfeuilles**

Sur proposition de l'ONF, conformément au programme de coupes et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2023, les destinations suivantes :

1. LA VENTE :

Forêt (dénomination)	Parcelle	Nature de la coupe	Surface à parcourir (ha)	Vente sur pied ou façonnée
Sectionale d'Arfeuilles	7A	AMEL	6.13	Sur pied
Sectionale d'Arfeuilles	7B	AMEL	3.80	Sur pied

Pour toutes les autres coupes, les ventes se feront sur pied soit en bloc soit à la mesure.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

André BRIVADIS

Le secrétaire de séance

Armelle SAVINEL

